



Degré 3 Equitation

Contenu de l'examen

1. Test de travail à pied

a. Compétences à évaluer

Être capable de présenter une séance de travail à pied suivant le tirage au sort et d'explicitier son travail.

b. Programme

Tirage au sort de l'épreuve :

- Présenter le travail d'un poney / cheval sur le plat aux longues rênes.
- Présenter le travail d'un poney / cheval sur le plat en longe enrêné.

c. Déroulement

Tirage au sort d'un des deux tests d'une durée de 20 minutes. Le cheval sera préalablement préparé et détendu.

Le candidat présente son travail sur la situation tirée au sort durant 15 minutes puis s'entretient 5 minutes avec le jury.

d. Évaluation

Le candidat est évalué sur sa prestation et ses commentaires grâce à une grille d'évaluation.

2. Test de Dressage

a. Compétences à évaluer

Être capable de présenter une maîtrise des fondamentaux techniques de la discipline du Dressage en présentant une reprise de Dressage imposée.

b. Déroulement

Le cavalier présente la reprise imposée Amateur 3 Préliminaire 2010-2011 (se référer au règlement du Degré 3)

c. Durée

Le temps total accordé pour cette partie est de 8 minutes.

d. Évaluation

Le candidat est évalué en utilisant la grille d'évaluation réglementaire.

3. Test de Saut d'Obstacles

a. Compétences à évaluer

Être capable de présenter une maîtrise des fondamentaux techniques de la discipline du saut d'obstacles en présentant un parcours de CSO imposé.

b. Déroulement

Le cavalier effectue le parcours proposé de niveau Amateur 2 Grand Prix comportant 10 à 12 obstacles dont au minimum une combinaison. Hauteur des obstacles : 1,05m / 1,10m.

c. Évaluation

L'épreuve est évaluée en utilisant la grille d'évaluation réglementaire

4. Test de Cross

a. Compétences à évaluer

Être capable de présenter une maîtrise des fondamentaux techniques de la discipline du cross en présentant un parcours de cross imposé.

b. Déroulement

Le cavalier effectue un parcours de niveau Amateur 2 : 8 à 10 obstacles minimum de 1m dont au minimum une combinaison de 3 éléments. Longueur du parcours minimum : 1500m à effectuer à 450 m/min. Hauteur des obstacles : 95 cm - 1m.

c. Évaluation

L'épreuve est évaluée en utilisant la grille d'évaluation réglementaire.